MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)

4ème année N° I9 (20) - MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72
Première et Deuxième éditions n° 8
Troisième et Quatrième éditions n° 6

22 mai 1956.

/AVERTISSEMENTS/

Zones I, II, III, IV

TAVELURES

Par suite des récentes précipitations et de l'abaissement de la température, des contaminations sont possibles. Il convient de renouveler la protection des organes verts avec un des anticryptogamiques précédemment conseillé. Ce traitement doit être terminé avant le 26.

CARPOCAPSE

Les températures crépusculaires ont depuis plusieurs jours dépassé le seuil de 16°. D'autre part, on observe depuis trois jours un relèvement de l'état hygrométrique. Les premiers papillons ont été recueillis en élevage le 20. Les conditions favorables à l'accouplement et aux pontes peuvent se rencontrer en de nombreux vergers ; c'est pourquoi, nous recommandons d'assurer, avant le 1° juin, la protection des jeunes fruits. Utiliser : Arseniate de plomb + mouillant (sauf dans les prés vergers et les jardins) ou un produit renfermant 50 % de D.D.T. ou une émulsion de D.D.T. ou le Parathion (aux doses recommandées par les fabricants).

Les produits à base de Diazinon, de Malathion, de Lindane émulsion peuvent également être utilisés.

MOUCHE de la CERISE

Les premières sorties de mouches sont enregistrées. Le traitement doit être commencé le 24 au plus tard sur les variétés récoltées vers le 8 - 10 juin.

Utiliser les produits à base de D.D.T.

MILDIOU de la POMME de TERRE

Toutes les conditions favorables au développement de la maladie se trouvant réunies, traiter avec la bouillie bordelaise, le sulfate basique de cuivre, les oxydes cuivreux ou l'oxychlorure de cuivre.

On peut également employer le Captane, le Zinèbe, les mélanges Zinèbe cuivre.

/INFORMATIONS/

CAPNODE

Cet insecte commencera prochainement sa ponte.

Pour tuer les jeunes larves dès leur éclosion, répandre sur le sol correspondant à la couronne (zone explorée par les racines) un insecticide du sol, par poudrage ou pulvérisation (on traitera également le collet et la base du tronc).

Après le traitement, pour mélanger l'insecticide à la terre, effectuer une façon culturale superficielle.

TEIGNE du POIREAU

Les premiers dégâts de cet insecte ont été observés sur le poireau ; il convient de protéger l'ail et le poireau en effectuant une pulvérisation avec un insecticide à base de D.D.T., de Parathion ou de Malathion.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,
P. BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
L.L. TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon - 16, rue de la République
Le Gérant : TROUILLON. Autoris. du 6 mars 1956. 